



Délibération n°06/CT/2024 du 08/03/2024 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal, du budget annexe de l'eau, du budget annexe de la restauration scolaire et du budget annexe des déchets verts de l'exercice 2024 de la commune de Tumaraa

- VU** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004, modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU** l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007, modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales (partie législative) aux communes de Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, notamment l'article L. 2312-1 ;
- VU** le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008, modifié, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU** l'annexe 1 intitulée « Programme prévisionnel pluriannuel des investissements 2024-2026 » ;

Considérant que dans les communes d'au moins 3 500 habitants, le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) ;

Considérant que la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue une formalité substantielle dont l'absence entache d'illégalité toute délibération relative à l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit, en vertu de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire (DOB) ne présente pas de caractère décisionnel mais vise uniquement à éclairer le vote des membres de l'assemblée délibérante, et ne donne par conséquent pas lieu à un vote ;

Considérant le programme pluriannuel des investissements 2024-2026 annexé à la présente délibération ;

Ouï l'exposé du maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 8 mars 2024

ADOPTE

Article 1 : Le conseil municipal de Tumaraa prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal, du budget annexe de l'eau, du budget annexe de la restauration scolaire et du budget annexe des déchets verts de l'exercice 2024 de la commune de Tumaraa.

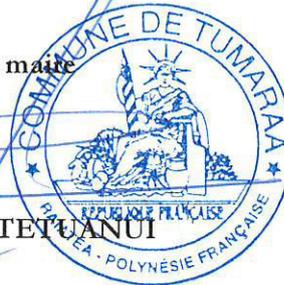
RF HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2024 987-200015097-20240308-DEL_2024_06-DE

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-2 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication. Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès des services de la commune de Tumaraa. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux (2) mois vaut décision de rejet. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le maire

M. Cyril TETUANUI



Conformément à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales, le maire de la commune de Tumaraa certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

RF HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2024 987-200015097-20240308-DEL_2024_06-DE

PROGRAMME PREVISIONNEL PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2024-2026

Annexe 1 à la délibération n°06/CT/2024 du 8 mars 2024 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal, du budget annexe de l'eau, du budget annexe de la restauration scolaire et du budget annexe des déchets verts de l'exercice 2024 de la commune de Tumaraa

2024 - Projets en cofinancements	Montant (en Fcfp)	DDC	DETR	FIP	COMMUNE	CDC	AFD	ANS	FONDS MACRON	FONDS VERT	SPL	CAPL	OFB
Achat d'une barge	15 000 000	X	X		X								
Achat d'une autobétonneuse	10 000 000	X	X		X								
Achat d'un broyeur	8 000 000	X	X		X								
Construction de la salle omnisports de Vaiaau	160 000 000	X			X	X		X					
Aménagement de la salle omnisports de Tevaitoa	35 000 000	X	X		X			X					
Construction d'un entrepôt à Fare Matie Uturoa	80 000 000	X	X		X								
Achat d'une nacelle télescopique	25 000 000	X	X		X								
Achat d'un bus de 40 places	15 000 000	X		X	X								
Achat d'un truck	30 000 000	X		X	X								
Création d'un cimetière à Tevaitoa	700 000 000	X		X	X								
Achat d'un bateau et d'un jet-ski pour la police municipale	15 000 000		X	X	X								X
Aménagement de la place Tehateao à Vaiaau	10 000 000	X	X		X								
Affectation parcelle cimetière à Vaiaau et étude	5 000 000			X	X								
Bétonnage des routes privées	260 000 000	X			X								
Toilettes en containers Tehurui-Vaiaau	5 000 000	X			X								
Lampadaires solaires Vaiaau-Fetuna-Tehurui-Tevaitoa (200)	20 000 000	X	X		X								
Lampadaires solaires (50)	15 000 000	X	X		X						X		
Achat de tables, chaises, écrans et tablettes pour les membres du conseil municipal	10 000 000	X	X		X								
Etude sur la construction des mairies annexes de Vaiaau, Fetuna et Tehurui	3 000 000			X	X								
Sous-total	1 421 000 000												

RF

HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2024

987-200015097-20240308-DEL_2024_06-DE

PROGRAMME PREVISIONNEL PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2024-2026
 Annexe 1 à la délibération n°06/CT/2024 du 8 mars 2024 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal, du budget annexe de l'eau,
 du budget annexe de la restauration scolaire et du budget annexe des déchets verts de l'exercice 2024 de la commune de Tumaraa

2024-2026 Projets à financer sur fonds propres	2 024	2 025	2 026		COMMUNE						SPL		
Fare potee de Tehurui	5 000 000	5 000 000	2 000 000		X								
Rénovation des pirogues	2 000 000	2 000 000			X						X		
Création des jardins partagés à Tehurui	1 000 000	1 000 000			X								
Construction des clôtures Eereoo, Fetuna et Vaiaau	1 500 000				X								
Bétonnage à la mairie de Tehurui - slip	500 000				X								
Aménagement boulodromes Tehurui, Vaiaau et Fetuna	2 000 000				X								
Construction d'abribus à Tevaitoa, Tehurui, Vaiaau et Fetuna (4)	2 000 000	2 000 000	2 000 000		X								
Bétonnage route de la mairie de vaiaau - Echelle	3 000 000				X								
Terrain de beach soccer à Vaiaau	3 000 000	3 000 000			X								
Création espaces verts cimetièrre de Fetuna et place Mahuta	2 000 000	1 000 000	1 000 000		X								
Achat de deux chapiteaux de 12X6 mètres modulables en 4X6 mètres	2 000 000	2 000 000	2 000 000		X								
Création d'une mini station d'épuration place Mahuta	2 000 000				X								
Travaux de remblai à Vaiaau	2 000 000				X								
Rénovation des sanitaires publics à Fetuna et Tehurui	1 000 000				X								
Achat de deux bétonnières (1 sac)	800 000												
Aménagement du bureau du maire et des adjoints	5 000 000	5 000 000											
Achat d'un monitor	3 000 000												
Plusieurs véhicules à réformer (camion 3 m3, tracteur, truck, nacelle, auto-bétonneuse, bétonnière, matériels de la cuisine, véhicule de la cuisine, remorque)													
Sous-total	37 800 000	21 000 000	7 000 000										
2024-2026 - Projets en cofinancements	2 024	2 025	2 026		COMMUNE				FONDS MACRON	FONDS VERT	SPL	CAPL	OFB
Panneaux photovoltaïques sur la salle omnisports de Fetuna	80 000 000								X	X	X		
Cages à poissons (5)	2 000 000	2 000 000	2 000 000		X							X	X
Sous-total	82 000 000	2 000 000	2 000 000										
Total	1 540 800 000	23 000 000	9 000 000										

RF
 HAUT-COMMISSARIAT DE PAPEETE

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 08/03/2024
 987-200015097-20240308-DEL_2024_06-DE